bord des routes, l'herbe aux dents, faute de pain, comme les animaux des champs. Le long martyrologe des droits féodaux défilait, lugubre cortége de cette monarchie qu'on veut nous ramener violemment, par la force d'un vote parlementaire aidé de la force des baïonnettes!

» *Voix dans la foule.* A bas Chambord!...

» — Nous prîmes nos bastilles, nous brisâmes nos chaînes. Nous avons chanté, dansé sur les ruines de nos prisons, croyant le vieux monde fini et l'humanité délivrée de ses tyrans. Princes, courtisans, monopoleurs, gens de priviléges, spoliateurs de peuple fuyaient comme une volée de vautours dispersés par le plomb du chasseur. Les nobles s'assemblaient au dehors; ils ameutaient les rois contre la France. Un Condé armait les émigrés contre la patrie. Déjà, au temps de la Fronde, un Condé servait contre la patrie sous le drapeau espagnol. C'est l'héritage de cette race de Condé, dont le dernier fut trouvé pendu le jour même où il allait tester pour le comte de Chambord; c'est cet héritage odieux que les princes d'Orléans sont venus réclamer avec tant d'autres biens et que vos représentants se sont empressés de rendre, malgré nos dettes, malgré nos emprunts, malgré nos ruines. S'unissant enfin au dernier des Bourbons de France, riches de vos dépouilles, affermis dans le parlement, groupant autour d'eux tout ce monde de noblesse et d'église, qui regrette, qui voudrait reconquérir ses anciens priviléges, ces princes chargeront peut-être demain, à la tête d'un escadron, les gens qui oseront crier, comme je le fais aujourd'hui : A bas Chambord!

» *La foule.* A bas Chambord!

» — Innocents! vous vous imaginiez que, parce que vous aviez jeté la tête d'un roi à la face des coalisés de Pilnitz, vous étiez à jamais délivrés de l'engeance monarchique et de ces meutes de courtisans et de courtisanes affamés que les rois traînent à leur suite! Vous comptiez sans la congrégation et sans Rome. Vous vous mettiez en tête qu'après avoir proclamé ces fameux immortels principes de 1789 que MM. les ducs et les princes viennent de déposer à Frohsdorf et à Salzbourg aux pieds du petit-fils de Charles X, c'en était fait de l'ancien régime! Ce n'est pas tout de couper la tête des rois. Il faut savoir lire, écrire, penser, agir, ne pas rester un ignorant que l'on berne par de vaines promesses, qu'on exploite en flattant son égoïsme, qu'on épouvante tour à tour avec l'enfer ou avec les gendarmes. Il faut être homme enfin. Etes-vous des hommes?

» Oui, en un temps, je le sais, vous fûtes des hommes terribles. Vous aviez fait un pacte avec la mort. Vous vous êtes immolés les uns les autres dans les fureurs d'un patriotisme qui dépassait les bornes de l'humaine nature; vous avez tenu tête à l'Europe... Où es-tu, moulin de Valmy? où sont tes grandes ailes trouées par les balles des conscrits de la République?

» Maudit soit le génie de la guerre; c'est lui qui perd la liberté! Dans ces batailles incessantes, vous avez oublié la Révolution pour son drapeau, vous l'avez promené par toute l'Europe avec la fanfare de ses joyeuses couleurs. Elles semblaient apporter aux peuples encore courbés sous le joug féodal la bonne nouvelle venue de France. L'Empire a étouffé la République. Et quand, de toutes les épaves de cette grande Révolution qui croyait avoir fondé la Genèse d'un monde nouveau, il ne nous restait plus qu'un chiffon sanglant et glorieux, un Bourbon est revenu, le frère de ce Capet guillotiné dont vous croyiez le principe éteint plus encore que la race. Il revenait derrière l'ennemi. C'est l'ennemi qui vous ramenait un Bourbon et qui vous l'infligeait comme une honte et comme un châtiment. On vous ôtait tout ce que vous aviez conquis, sauf à vous rendre, selon le bon plaisir du roi, ce que Sa Majesté daignerait vous octroyer. Telle est encore la doctrine de Frohsdorf et de Salzbourg; la doctrine que la majorité du 24 mai espère, sous peu de jours, vous imposer. Louis XVIII vous octroya une charte, et le comte de Chambord promet d'octroyer une constitution, afin, sans doute, que le mot charte ne blesse point vos oreilles civiques. Louis XVIII vous prit tout pour le roi, jusqu'à ce chiffon glorieux que les brigands de la Loire cachaient dans leur paillasse; ce drapeau tricolore que, par une hypocrisie mêlée de terreur, les conspirateurs légitimistes vous laisseront peut-être, parce qu'ils ont besoin de l'armée pour s'imposer à vous; parce que, si l'on montrait à l'armée cette vieillerie de Jeanne Darc et de Henri IV, qui n'est plus que le drapeau du pape, l'armée elle-même reculerait et crierait avec nous : A bas Chambord!

» *Le peuple.* A bas Chambord!

» — Après Waterloo, Sedan; après Louis XVIII et Charles X, Henri V! Pour que le cycle de vos infortunes fût complet, il fallait qu'après tant d'échafauds, tant d'exils, il restât encore au loin, à l'étranger, un dernier Bourbon inconnu des Français, parti enfant sur les pas de ce vieux Charles X que la Révolution indignée repoussait, dédaignant de le tuer. Nous ne tuons plus nos rois. Nous les chassons avec mépris. Ils fuient terrifiés, emportés par le souffle de la démocratie. Mais toujours ces frelons reviennent dans la ruche. Toujours ils trouvent des complices... On veut donc rendre ce peuple fou! Déjà, dans ses fureurs, il incendie les palais de la monarchie; il s'en prend aux pierres elles-mêmes. Il arrache du sol ces masses de granit qui racontent aux générations nouvelles les crimes et les douleurs du temps passé. Il se jette au-devant des baïonnettes. Il s'élance vers la mort et marche à flots épais vers ces fosses communes de nos révolutions, tonneau des Danaïdes où s'engloutit depuis quatre-vingts ans ce prolétariat toujours vaincu, toujours séditieux, mais toujours trompé... Malheureux peuple! malheureuse nation!

» Louis XVIII revint, et avec lui ces émigrés grotesques que chansonna le poëte; ces prêtres si nombreux qui sortent de dessous terre à certaines heures et qui par leur masse consternent la société étonnée de recéler dans son sein tant de noires légions. Je ne vous parlerai point de la Terreur blanche, lieu commun dont le récit épouvanta notre enfance. Vous verrez bien d'autres crimes le mois prochain, si, comme on nous le promet, Henri V, escorté des princes d'Orléans, défile sur vos boulevards. Entre la société française et les Bourbons, ce n'est plus seulement d'une querelle constitutionnelle de peuple à roi qu'il s'agit, c'est d'un duel à mort! Le comte de Chambord doit vous haïr plus que vous ne le détestez. N'avez-vous pas tué son ancêtre et chassé son grand-père? Comment pourrait-il oublier le sang des siens versé sur la place publique et la honte du bannissement?

» Comment oserait-il revenir sur cette terre fatale à sa race, si à l'ambition de régner ne se joignait peut-être dans le profond repli du cœur ce désir de vengeance, de tous les sentiments humains le plus implacable? S'il parvient à mettre sur vous la griffe royale, vous saurez bientôt ce qu'est cette poule au pot de Henri IV et ce libéralisme dont on berne les imbéciles dans des brochures gratuites. Il vous doit sa haine, Français! S'il vous tient, il vous épurera, comme on dit en style parlementaire. A l'ordre moral succédera l'épuration. Il jettera vos armées dans l'aventure de Rome et, s'il succombe, si la France, une dernière fois envahie, partagée enfin, perd le nom de nation, Henri V sera le seul Français consolé. Rentré à Frohsdorf, au milieu des deux cents jésuites qu'il nourrit, il pourra, en essuyant une larme, s'écrier : « J'ai perdu ma couronne, mais Louis XVI et Charles X sont vengés! »

« Elle me résistait, je l'ai assassinée.

C'est le mot d'Antony et c'est celui des rois. La France résistait à Charles X, il a essayé de l'assassiner. Don Carlos assassine l'Espagne, parce que l'Espagne lui résiste. En février, nous résistâmes, on nous assassina Assassinés au 2 décembre, parce que nous résistions, assassinés demain nous serons si nous résistons à la majorité plus un qui nous imposerait un roi.

» *La foule.* A bas Chambord!

» — Ah! vieux Démos, éternel objet de moquerie des aristocraties de tous les temps et de tous les pays, vois-tu clair, enfin, et comprends-tu aujourd'hui ce que tu as fait le lendemain de la guerre, quand, pressé par le temps et plus encore par une lâche terreur, tu portais aux urnes le vote de la défaillance? Etait-ce donc la peine qu'au 24 février bourgeois et prolétaires de cette brave ville de Paris vinssent essuyer la fusillade de la garde municipale pour t'arracher tout sanglant des mains du privilége ce droit sacré, le Suffrage universel? Etait-ce donc la peine que cent mille ouvriers fissent crédit de trois mois de misère à la République et se fissent tuer et transporter en juin pour que le prix du sang fût porté à Salzbourg par les marquis, les ducs et les jésuites, pour lesquels tu votais, tandis que les Prussiens passaient sous l'arc de l'Etoile? Quand donc comprendras-tu, Français, que ton vote est la meilleure cartouche brûlée contre les ennemis de ta patrie? Quand donc te souviendras-tu, homme obscur, citoyen-multitude, qu'il est des heures solennelles où la puissance des événements t'investit d'une magistrature anonyme? Quand sauras-tu puiser dans la générosité de ton âme et dans l'amour de la patrie des résolutions dignes de la mission que te font les périls dont nous sommes enveloppés?

» Il est bien temps, maintenant! Dans quelques jours peut-être tes destinées dépendront d'un régiment commandé par un général politique. Le procès Bazaine te montre ce que l'ambition peut faire d'un chef militaire. Si les attentats des rois contre les peuples ont quelquefois manqué de soldats, ils n'ont jamais manqué de chefs. Il y a toujours des maréchaux en herbe pour tous les coups d'Etat. Le coup d'Etat parlementaire et légal a déjà les siens prêts. D'un chiffon de papier, d'un vote de la nuit, là-bas, à Versailles, dans le fond de ce vieux palais, d'un chiffon de papier, d'un vote de plus ou de moins peut dépendre la paix des villes et des campagnes. Ces grandes cités laborieuses, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Lille et tant d'autres, et jusqu'au marché du village, où circule aujourd'hui un peuple industrieux, ce grand peuple en travail peut, tout d'un coup, se lever sous les canons et les baïonnettes. Quand donc cela finira-t-il?

» Oh! que l'injustice est amère! Oh! supplice de la vie des peuples! Souffrir tant d'insultes! Voyez comme on le traite déjà, ce Suffrage universel, qui, dans la détresse de nos institutions bâtardes, n'a pas le droit de se tromper. Ecoutez, électeurs, ces députés que vous interrogez. Ecoutez le chef de la défection de la nuit du 24 mai, Target, dont le regard fuit vers la terre. Il relève la tête aujourd'hui : « Ne me demandez rien. » Ma conscience n'a rien à répondre à vos » questions. Je vous laisse votre drapeau et » j'en ai trop dit. » Et Johnston : « Vous saurez ma réponse, après mon vote, au *Journal officiel.* » Valets! vous croyez donc votre maître bien près de la ruine, que vous lui répondez ainsi le chapeau sur la tête!

» A ces signes, je reconnais les résolutions secrètes de ces conciliabules de Bordeaux, qui, peu à peu, se révèlent et nous montrent la trame du complot.

» S'ils triomphent, s'ils ramènent le dernier des Bourbons, vous verrez la France qu'ils vous feront : le Suffrage universel renversé; la représentation nationale pour longtemps suspendue (j'en crois Target et Johnston); les prisons gorgées; l'exil et la proscription en permanence; le meurtre çà et là; l'instruction aux mains des prêtres; les soldats à la procession, et le reste; vous les reverrez, fils de 1789 et de 1792, fils de juillet 1830 et de février 1848; vous les reverrez, ces beaux carrosses blindés contre les balles régicides; vous reverrez les grands laquais rouges de la monarchie, et la garde royale, et les mouchards hurlant : « Le roi! le roi! » place! chapeau bas! » Peuple souverain, tu le sentiras encore sur tes épaules, le bâton des argousins de la monarchie. Va donc danser tes carmagnoles, maintenant, sur les ruines de la Bastille!

» *Mugissements de la foule.* A bas, à bas Chambord!

» DANS UNE PLAINE.

» La terre tourne et roule, inclinant vers la nuit l'hémisphère où depuis tant de siècles nous gémissons, vieux Gaulois, vieux vaincus. Au septentrion s'allument les constellations nocturnes. Au-dessus de la plaine, un ciel enflammé marque la place où le soleil a disparu. Dans l'or du couchant, une ombre trace un geste puissant. C'est le semeur attardé qui achève sa journée. En lançant dans l'espace le grain des moissons à venir, il parle. La plaine recueillie et les étoiles curieuses l'écoutent.

» *Le Semeur.* Au loin! au loin, graine légère! Encore une poignée; et cette autre, et toujours! Seras-tu mangée par les oiseaux, ou brisée par l'orage? Tomberas-tu l'août prochain, épaisse, sous ma faux? Qui engraisseras-tu, froment du laboureur? Ces grains de blé, messieurs les bourgeois, sont l'espoir de vos budgets. Ils peuvent nourrir la sagesse ou la folie. C'est le pain d'une honnête famille ou l'habit doré d'un courtisan.

» Les courtisans... Elle revient, dit-on, cette engeance de l'ancien monde. Le dernier descendant de ces rois dont nos aïeux, misérables serfs, payaient les débauches veut revenir. Malheur à nous, paysans! Empereurs et rois, cela veut dire invasion. Puisses-tu sécher et pourrir, graine maudite, si tu dois défrayer une cour ou servir de provende aux chevaux des cavaliers prussiens. Loin de nous ces monarques, plus redoutables pour mon champ qu'une nuée de ramiers pillards et plus tristes que les corbeaux.

» A bas Chambord!

» *Laboureurs cheminant sur la route au bord du champ.* A bas Chambord!

» CE QUE DISENT LES FRANÇAIS DES DIVERS ÉTATS.

» Ce ne sont pas seulement nos opinions, nos doctrines et l'idée républicaine que nous devons défendre; ce ne sont pas seulement les principes sur lesquels repose la société française qu'il s'agit de protéger contre une poignée de conspirateurs; c'est pour la patrie, c'est pour nos foyers que nous combattons.

» Une fusion des deux branches de la famille des Bourbons a été accomplie à Frohsdorf; elle a soulevé le dégoût de l'Europe entière; elle est, tout le monde le sait, le moyen suprême à l'aide duquel un groupe parlementaire essaye de se soustraire aux redoutables responsabilités qu'il a encourues dans l'exercice de son mandat. Nommée pour terminer la guerre et solder l'ennemi, l'Assemblée s'est déclarée constituante, et, sur cette déclaration, une imperceptible majorité a entrepris de détruire la République.

» Les convictions d'une centaine de légitimistes d'ancienne date ne sont pas douteuses. Mais en peut-on dire autant des adhérents qu'ils ont recrutés? Leur passé proteste contre cette interprétation de leur conduite actuelle. Les princes d'Orléans ont-ils été conduits à Frohsdorf par une raison d'Etat? Personne ne le croira, lorsqu'on se reportera à la restitution des 40 millions. Pour aller à Frohsdorf, il fallait y aller avant le décret de l'Assemblée nationale qui a fait rentrer ces 40 millions dans les caisses de la famille d'Orléans!

» Jamais, sans un accord préalable, on n'admettra que le parti légitimiste, dans l'Assemblée, eût accordé son vote à une mesure qui remettait le duc d'Aumale en possession d l'héritage du prince de Condé.

» La fusion n'est que la conséquence de la restitution des 40 millions accordés aux princes d'Orléans.

» Esaü, cette fois, n'aura pas livré son droit pour un plat de lentilles!

» Des promesses de dignités et de hautes fonctions sont faites pour obtenir des votes en faveur des projets dont nous sommes menacés.

» L'argent et les places jouent leur rôle dans les affaires publiques. Le pays sonde les plaies qui le dévorent. Son avenir et son existence sont en jeu. Il scrute les motifs et cherche jusque dans ces basses régions les causes positives des événements qui s'accomplissent.

» Une conspiration lente, tenace, depuis deux années mine la troisième République française, comme d'autres conspirations ont miné et détruit les deux premières. Trop engagés pour reculer, les complices iront jusqu'au bout contre le pays. L'attentat sera essayé, sinon consommé.

» Le prétendant lui-même se dispose à agir. On avait pris le comte de Chambord pour le représentant d'une loyauté antique. On le croyait instruit par les malheurs de sa patrie et par la tragédie dans laquelle ses ancêtres ont subi la mort et l'exil. On se figurait qu'il s'enfermait dans le *Non possumus* du droit divin, non-seulement pour honorer les dévouements qu'il a suscités, mais aussi pour soustraire son pays et sa personne à une destinée fatale.

» Nous nous trompions, nous, Français, dans notre estime. Nous nous trompions sur tous, maître et serviteurs. Les basses transactions l'emportent. La couronne est trop près de cette main qui paraissait la dédaigner. Cette main fiévreuse, incertaine s'y porte par l'instinct irrésistible qui naît des tentations trop fortes où succombe la faiblesse humaine.

» Le comte de Chambord négocie, c'est-à-dire qu'il capitule; mais ses capitulations et celles du groupe parlementaire qui risque à la fois son avenir et celui de la France sur un coup d'Etat parlementaire ne les aveuglent pas au point de ne pas voir les conditions possibles d'un tel règne et les dispositions du pays.

» Prétendants et conspirateurs savent que le pays les repousse; qu'un vote de l'Assemblée actuelle ne suffit pas pour changer la forme du gouvernement; qu'il faudra rendre l'armée complice de cette usurpation de la souveraineté nationale; qu'il faudra comprimer ce peuple dépossédé de son droit; que l'acte d'investiture se fera sous le régime de l'état de siége dans trente-neuf départements, près de la moitié de la France; qu'il sera, par conséquent, vicié dans son origine; qu'un Bourbon, avec la charte de 1814 amendée, la charte des ordonnances ou tout autre pacte possible pour un tel règne, ne pourra gouverner avec les lois fondamentales existantes; qu'il faudra les détruire, sous peine de succomber dans un bref délai.

» Un Bourbon ne peut gouverner la France avec le suffrage universel. Il faudra détruire le suffrage universel.

» Un Bourbon ne peut gouverner avec la liberté de la presse. Il faudra enchaîner la presse.

» Un Bourbon ne peut gouverner avec la loi actuelle sur le jury, même telle que l'a faite M. Dufaure. Il faudra réduire, épurer le jury.

» Un Bourbon ne peut gouverner avec la loi actuelle sur l'armée, parce que cette armée, prise dans l'universalité du pays, ne le protégerait pas contre la Révolution revendiquant les principes de la France moderne.

» Il faudra donc qu'il fasse table rase de nos institutions, qu'il nous ramène aux étapes parcourues et marquées des ossements de nos pères.

» Il ne se maintiendra pas sans verser encore, un jour ou l'autre, le sang du peuple, toujours prêt à mourir pour la liberté; sans abreuver cette terre fumante dont les entrailles sont gorgées de cadavres.

» Il ne se maintiendra pas sans rouvrir l'ère des proscriptions et sans envoyer encore aux extrémités de l'Océan ces grands navires chargés de tant d'exilés, que le deuil est partout au foyer du pauvre.

» Voilà les conditions de ce règne qu'on veut nous imposer. Que nous apporte-t-il en échange?

» L'idée des révolutions au dedans, et au dehors les menaces d'une suprême et dernière invasion.

» Si aveuglés que soient le comte de Chambord et ses partisans, comment ne se rendraient-ils point compte de l'isolement de la France et de la répulsion que soulève en Europe l'avénement d'une restauration bourbonienne? Oublieraient-ils le principe de ce droit divin qui enchaîne la papauté aux destinées de l'Eglise romaine? N'ont-ils pas reconnu solennellement la solidarité des deux restaurations royaliste et pontificale? N'est-ce pas aujourd'hui un fait positivement avoué, que ces pèlerinages où l'intervention divine est invoquée ont pour but de fanatiser les populations et d'attribuer à la dépossession du pape de sa royauté temporelle les malheurs qui ont frappé la France? Cette propagande n'a-t-elle point déjà franchi nos frontières? Ne trouble-t-elle pas la Suisse? Ne suscite-t-elle pas des embarras aux gouvernements de l'Allemagne du Nord? N'a-t-elle

pas tenté audacieusement de se propager jusqu'en Italie, but réel de ces agitations tortueuses?

» Quel est l'homme politique, en Europe, qui douterait encore que la conspiration monarchique en France vise Rome, qu'une restauration pontificale ne peut être accomplie aujourd'hui sans de vastes remaniements territoriaux qui impliquent une nouvelle guerre entre la France isolée et la Prusse et l'Italie, assurées au moins de la neutralité de l'Autriche? Quelle signification politique aurait la restauration d'un Bourbon sur le trône de France, si elle n'impliquait, au dehors comme au dedans, l'anéantissement de tout ce qui a été édifié au nom des principes que la Révolution française a laissés partout où nos armées ont passé?

» La contre-révolution au dedans implique la contre-révolution au dehors. Elle menace partout les droits acquis. Ces droits sauront se défendre. Et de cette lutte naîtra la révolte à l'intérieur et la guerre aux frontières. Nous savons aujourd'hui ce que sont ces grands armements, ces préparations que l'on déclare hautement faites au nom de la paix et pour la mieux imposer. La langue de la politique prussienne est connue. Les revues de Berlin et les ovations à Victor-Emmanuel ont un sens sur lequel la fierté nationale nous oblige de nous taire, mais qui redouble nos haines contre l'odieuse faction qui peut ajouter de tels soucis aux maux que nous endurons.

» Il n'y a pas un négociant français qui puisse dire que la ruine et la faillite ne l'attendent pas l'an prochain; pas un paisible rentier qui soit assuré de son repos; pas un artisan de son travail; pas un laboureur certain de récolter le blé qu'il aura semé, si la conspiration parlementaire réussissait dans ses entreprises. Tout Français est menacé dans ses biens, dans sa personne, dans sa patrie et dans sa liberté, plus chère que la vie elle-même. Ce qu'on nomme les principes de la Révolution française n'est pas une vaine parole destinée à gonfler les phrases des rhéteurs. C'est la base de notre droit public. C'est l'égalité devant la loi.

» C'est ton champ libre de la dîme, laboureur, fils des serfs tes ancêtres; c'est ton libre travail, ouvrier; c'est ta propriété politique, électeur; c'est ton drapeau, soldat; c'est ta patrie régénérée et sortie des injustices du vieux monde, citoyen!

» Eh bien! toutes ces choses si chères, que, sans elles, la vie elle-même n'aurait pas de but, sont menacées par une conspiration ourdie à la face du ciel, en invoquant le nom de Dieu, par un prince qui ne connaît pas la France, qui ne sait rien de ce que nous sommes, qui déteste cette mère auguste que nous honorons et par laquelle nous vivons, la Révolution française!

» Une majorité parlementaire, et toutes les forces dont disposent les gouvernements peuvent se tourner contre la Révolution sur un simple vote de cette majorité compromise et suspecte. Que faire? Que devenir? Si nous nous levons, nous sommes factieux. Et c'est là, sans doute, que nous attendent les hommes de ténèbres, habitués, de longue date, à chercher dans le sang du peuple ces moyens de terreur à l'aide desquels on entraîne les réactions jusqu'à Rome.

» Nous ne donnerons pas cette joie funèbre aux ennemis de la Révolution. Sans perdre une heure, partout, dans les villes et jusque dans les plus humbles hameaux, organisons la résistance légale par des protestations écrites, par la presse, par la parole, et jusque dans les rencontres de voisinage et l'intimité du foyer.

» La France est menacée; la Révolution française, qui nous fit ce que nous sommes, est en péril; la patrie elle-même peut disparaître dans les suites d'un complot abominable. Unissons-nous tous! Serrons les rangs! Français, il s'agit encore une fois de répondre aux déclarations de Pilnitz et aux menaces des émigrés!

» Point de troubles, point d'armes. Un cri, un cri unanime, et c'est assez peut-être pour sauver la patrie:

» A bas Chambord!

» LE BÛCHERON ET LA FORÊT.

» La forêt est profonde, épaisse, pleine d'horreur et d'épouvantement; c'est la forêt des préjugés gothiques, sans cesse abattue, sans cesse renaissante. Si l'on cessait un moment de l'émonder, elle reviendrait. Elle gagnerait nos champs, nos prairies, nos jardins pleins de fruits délicieux. Les ronces sauvages s'enlaceraient aux rameaux des arbres de nos vergers. L'herbe gagnerait nos rues.

» Au sein des halliers épais, un bûcheron, aux bras musculeux, de sa hache frappe au pied un chêne vermoulu. A chaque coup, l'arbre tremble.

» — Han! tomberas-tu donc enfin, vieille souche inutile!

» Allons, voilà qu'il prend peut-être son arbre pour un roi ou pour un dictateur. Peu s'en faut qu'il ne dise, comme le boucher Legendre à Robespierre, le 9 thermidor : « Dieu! qu'un tyran est dur à abattre! »

» Un dernier coup... Han!... L'arbre s'écroule, et le bûcheron s'écrie d'une voix de tonnerre :

» — A bas Chambord!

» La nymphe Echo répète en riant : A bas Chambord! A bas Chambord!... à bas...

» LIBRES PENSEURS.

» Nous qui voyons loin, parce que nous avons vécu les longs siècles de l'histoire, nous sommes pris d'une tristesse immense, car nous sentons approcher les suprêmes périls de la liberté politique et religieuse. A l'indignation qui remplit notre cœur contre les hommes qui préparent nos ruines se mêle une mélancolie profonde. Nous sentons bien que l'Eglise romaine va soulever contre elle le genre humain; mais nous voyons aussi la France pencher peut-être vers son déclin. Ce grand flambeau, qui pendant si longtemps éclaira le monde, pourrait s'éteindre!... La nouvelle Athènes ne serait bientôt plus qu'un point stratégique et un lieu de plaisirs obscènes...

» Si la monarchie était faite, les ombres des misérables entassés dans les fosses communes pourraient errer la nuit dans les palais incendiés et mêler au vent leurs malédictions. Elles pourraient attester qu'elles avaient pressenti l'avenir. Elles pourraient protester et dire : « Dieu nous absout! car la monar- » chie est venue, et avec elle la mort de la » France. Quand nous disions : Le drapeau » blanc flotte sous les murs de Paris, mieux » que vous, Français qui nous avez châtiés, » nous lisions dans l'avenir. Le vote qui réta- » blirait le trône des Bourbons démoralise- » rait notre supplice. »

» Il y a des choses qu'on ne voit qu'aux heures où les nations courent des périls suprêmes. Les anciens, dans les grandes catastrophes où succomba la liberté, racontaient d'étranges légendes. Des bêtes avaient parlé. Une statue d'airain avait versé des larmes. On voit aujourd'hui dans la patrie de Voltaire des hommes que leurs lumières et le rang qu'ils occupent dans le monde mettent à l'abri des superstitions des illettrés faire froidement et résolûment appel à ces croyances qui restent, comme une tradition païenne, sous le chaume. Ce sont eux qui organisent ces pèlerinages menteurs, où l'on voit des hommes en habit noir lever les mains au ciel et s'écrier au milieu des rues, parmi les populations étonnées : « O Dieu! sauvez la » France et donnez-nous un roi! »

» Ecoutez, pèlerins, ce que dit l'écho de la forêt : « A bas...! »

» VIEUX RENTIER AU COIN DU FEU.

» — Les vivres augmentent. Les loyers s'élèvent. Les impôts montent. La France doit aujourd'hui 22 milliards, et je dois à mes fournisseurs une note plus longue que l'allée de mon jardin. Tout s'élève. Mon revenu seul, comme un petit îlot enveloppé par une inondation, reste immuable, ou plutôt il se rétrécit d'une manière effrayante. Je crois voir, en regardant ma rente et la dette qui monte, le déluge de Girodet. Un monarque diminuera-t-il les impôts? Je le croyais au temps jadis. Aujourd'hui, j'ai pour toujours perdu cette illusion de 1830 et de 1849. J'ai lu, dans un livre fort beau, le compte de ce que coûte un roi et ses conséquences. Liste civile, 20 ou 25 millions, ci : 25 millions. Frais de diverses natures, grandes charges qu'il faudra créer, ci — tant.

» Tant encore pour la bagatelle. Total, 300 millions! 300 millions qu'il faudra que je paye. Au secours! au voleur! Point de roi! je ne veux point de roi!...

» (*Regardant si la porte est bien fermée*). A bas Chambord!!!

» UN TERRASSIER.

» La journée est finie. Ramassons les outils. Nous travaillons toute notre vie, nous autres, sans même espérer que nous nous reposerons un jour. En République, la pioche paraît moins pesante et la vie moins lourde. Sur le pavé des rues, la journée finie, l'ouvrier n'a pas de maître. Nous autres, pauvres gens, nous ne voulons pas qu'un roi humilie notre misère et nous ôte la pensée d'un avenir meilleur... A bas Chambord!

» DANS LA HUNE.

» Comme un grand oiseau de passage, un gabier, perché dans la hune, travaille et chante :

« Les marins de la République
Montaient le vaisseau le *Vengeur!...*

Dans le vent qui siffle, au bruit des flots mugissants, il parle. Il pense à la patrie, lui aussi :

» — Jadis, on m a conté l'histoire du naufrage de la *Méduse.* C'est un émigré qu'on fit capitaine qui causa ce triste naufrage... La France est comme un beau navire, dont l'équipage a l'œil ouvert. Point d'émigrés, plus de Bourbons, pour nous jeter tous à la côte. Les marins de la République crient par ma voix : « A bas Chambord! »

» DANS LA CHAMBRÉE.

» Un sergent à ses camarades : « Soldats... »
» Mais ici je me tais.

» LA RONDE.

» L'été dernier, un voyageur, le bâton à la main, suivait une route poudreuse. Des chants, des cris joyeux, des éclats de rire enfantins retentissent. Dans un verger de Normandie, sous un vieux pommier tordu, tournoyait une ronde. Fillettes et marmots chantaient le vieux refrain de notre enfance :

« Chers enfants, chantez, dansez,
Votre âge
Echappe à l'orage!

» Le voyageur s'approche et dit :

« — Vos pères ont eu bien des peines.
Comme eux ne soyez point trahis!

» Timide couvée de perdreaux, la bande effarouchée s'envole, riant, criant, écho des propos du foyer : « A bas Chambord! A bas » Chambord! »

» Du vaste Océan aux montagnes des Vosges, du Jura et des Alpes; des noires Pyrénées aux Ardennes; de Marseille aux sables de Dunkerque; dans les villes, dans les hameaux; parmi les plaines, les forêts et jusque sur le sein des mers; sous le chaume, dans la mansarde, à l'atelier, à la caserne, dans les cabarets, les salons; partout où bat un cœur français, sous l'habit noir et sous la blouse; partout où vit encore l'amour de la patrie et de la liberté; partout où la pensée du repos, du travail, partout où la raison pénètre; partout où l'âme humaine se dégage et déploie ses ailes; partout en France où le malheur a porté sa rude leçon; partout où l'homme, devenu citoyen, comprend enfin que ses droits, sa personne et ses biens sont menacés, un cri, le cri national, a retenti comme la diane de ce grand chasseur légendaire qui, depuis cent ans bientôt, sonne l'hallali des rois :

» A bas Chambord! »

ALCESTE.

Et maintenant, l'auteur nous en voudra-t-il de déclarer que les chefs-d'œuvre publiés dans l'*Universel*, la *Vérité*, la *Constitution*, le *Corsaire* et l'*Avenir national*, sous le nom d'*Alceste*, sont de M. HIPPOLYTE CASTILLE?

ALCÉTAS, roi d'Epire vers la fin du IVe siècle avant J.-C. Il était frère de Perdiccas, général d'Alexandre. Il eut à soutenir une guerre contre Cassandre, fils d'Antipater, et fut mis à mort par ses propres sujets. Pyrrhus lui succéda.

* **ALCHIMIE** s. f. — L'article donné à ce mot dans le tome Ier du *Grand Dictionnaire* trouve son complément naturel au mot TRANSMUTATION, dans le tome XV, page 420.

ALCIAT ou **ALCIATI** (Jean-Paul), théologien italien, né en Piémont vers le commencement du XVIe siècle, mort à Dantzig. Il abjura le catholicisme, se fit protestant, mais ne tarda pas à émettre sur la Trinité des idées qui lui aliénèrent ses nouveaux coreligionnaires. Il passa à Genève, s'associa un médecin, un avocat, et, de concert avec Gentilis, ils travaillèrent à la propagation de leurs doctrines. Les procédures exercées contre Gentilis les décidèrent à s'éloigner de la Suisse, et ils résolurent d'aller évangéliser la Pologne, où ils obtinrent en effet quelque succès. On prétend qu'ils allèrent ensuite en Moravie, d'où Alciat se rendit à Dantzig, où il embrassa, dit-on, les doctrines de Socinius. Quelques-uns même affirment qu'il s'était fait musulman; mais le fait n'est nullement prouvé.

ALCIDAMAS, père de Ctesylla, épouse d'Hermocharès.

ALCIDAMIE, mère de Bunus, qu'elle eut de Mercure.

ALCIDE, surnom de Minerve chez les Macédoniens, au rapport de Tite-Live. ‖ A Sparte, nom de certaines divinités subalternes, suivant Hésychius.

ALCIDICE, fille d'Aléus, roi de Tégée, et épouse de Salmonée, roi de Thessalie, dont elle eut une fille nommée Tyro.

ALCIME, père de Mentor. ‖ Ami d'Achille. ‖ Surnom de Saturne et de Bacchus.

ALCIMÉDON, un des Tyrrhéniens qui firent Bacchus prisonnier, et que ce dieu métamorphosa en dauphins. ‖ Fils de Laërce et l'un des chefs des Myrmidons, au siége de Troie.

ALCINOÉ, fille de Sthénélus et de Nicippe. Elle était sœur d'Eurysthée, roi de Mycènes, qui imposa à Hercule ses douze travaux. ‖ Nom d'une nymphe.

* **ALCINOÜS**, roi des Phéaciens. — Il était époux d'Arété et régnait dans l'île de Schérie ou Drépane (Corfou). Lorsque les Argonautes, avec l'aide de Médée, eurent enlevé la toison d'or, ils furent poursuivis par les Colchidiens et cherchèrent un refuge dans cette île. Le roi, à la demande que lui firent les Colchidiens d'avoir à leur livrer Médée pour la ramener à son père, répondit qu'il était prêt à le faire si la princesse était encore libre, mais que, dans le cas où elle serait déjà unie à Jason, il la défendrait contre eux. Jason, averti en secret par Arété, la reine, épousa Médée la nuit même. N'osant retourner sans elle auprès de leur roi, les Colchidiens demandèrent à Alcinoüs de rester dans son île, ce qui leur fut accordé.

ALCINOÜS, un des fils d'Hippocoon. Il aida son père à chasser de Sparte Icarius et Tyndare et fut tué plus tard par Hercule.

ALCIPPE, fille de Mars et d'Aglaure. Elle fut enlevée par Halirrhothius, qui lui fit violence. V. HALIRRHOTHIUS, dans ce *Supplément.* ‖ Femme d'Evenus, roi d'Etolie, et mère de Marpesse. ‖ Amazone tuée par Hercule. ‖ Epouse de Métion et mère d'Eupalame. ‖ Suivante d'Hélène. (*Odyssée.*) ‖ Une des Alcyonides.

ALCIPPUS, Spartiate demeuré fameux par la mort tragique de sa femme et de ses deux filles. Il fut exilé par les éphores, sous l'accusation d'attentat aux lois de la république. Ses ennemis obtinrent même que sa femme et ses filles n'allassent point le rejoindre, et ses biens furent confisqués. Son épouse, Damocreta, poussée par le désespoir, saisit l'occasion d'une fête solennelle où les femmes des principaux habitants se réunissaient pour célébrer des cérémonies religieuses. Elle entra dans le temple avec ses filles, mit le feu au bûcher sur lequel devaient brûler les victimes et se précipita avec ses enfants dans les flammes.

Les Lacédémoniens prirent les corps de ces infortunées et les jetèrent hors de leur territoire.

* **ALCIRA**, ville d'Espagne, à 36 kilom. de Valence par le chemin de fer, et à 454 kilom. de Madrid; 13,000 hab. C'est une place forte construite dans une île entourée par le Jucar. Son territoire est regardé comme le jardin de la campagne de Valence.

ALCIS, nom de deux divinités en honneur chez les Naharvales, ancien peuple de Germanie. Les Romains les assimilaient à Castor et Pollux.

ALCIS, un des Egyptides, époux de la Danaïde Glaucé. ‖ Père de Tisis, devin célèbre de Messène. ‖ Fille d'Antipène et sœur d'Androclée.

ALCMAON, fils de Thestor, tué par Sarpédon sous les murs de Troie.

ALCMÈNE s. f. (al-kmè-ne — nom mythol.). Planète télescopique découverte par M. Luther.

* **ALCMÈNE**, femme d'Amphitryon et mère d'Hercule. — Après la mort de son premier époux, elle épousa le sage Rhadamante, fils de Jupiter et d'Europe et frère de Minos. Elle survécut à son fils Hercule; mais avant de mourir elle eut la consolation d'apprendre la mort du persécuteur de ce dernier, Eurysthée, dont Hyllus, un des Héraclides, lui apporta la tête, à laquelle elle arracha les yeux. Lors des funérailles d'Alcmène, son corps disparut, et on trouva à sa place une pierre dans son lit. Au rapport d'Antonius Liberalis, c'était Jupiter qui avait donné l'ordre à Mercure de transporter son corps dans les champs Elysées, où elle devait s'unir à Rhadamante. La pierre fut déposée dans un bois sacré, en un lieu dit depuis chapelle d'Alcmène. Cette princesse, dont on montrait encore la chambre à Thèbes du temps de Pausanias, fut mise au rang des héroïnes et révérée à Thèbes, à Haliarte et à Athènes.

Winckelmann, dans son *Histoire de l'art chez les anciens*, parle d'un vase étrusque où sont représentées les amours de Jupiter et d'Alcmène, composition très-savante et d'un haut comique. « Il semble, dit l'auteur cité, que le peintre ait voulu exprimer ici le principal acte d'une comédie semblable à celle que Plaute a intitulée l'*Amphitryon.* Alcmène regarde par une fenêtre, comme faisaient les courtisanes qui mettaient leurs faveurs à l'enchère. La fenêtre est élevée comme celle d'un premier étage. Jupiter est travesti; il porte un masque blanc, au bas duquel pend une longue barbe. Il a comme Sérapis, pour coiffure, un boisseau (*modius*), qui est d'une seule pièce avec le masque; il porte une échelle, comme pour monter chez sa maîtresse en entrant par la fenêtre. La tête du dieu, qui passe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure singulière. De l'autre côté est Mercure, avec un gros ventre, assez ressemblant au Sosie de Plaute. Il tient de la main gauche son caducée, qu'il baisse comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu; de l'autre une lampe qu'il élève vers la fenêtre, comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus. Les deux figures ont des culottes et des bas blanchâtres d'une même pièce, qui descendent jusqu'aux chevilles des pieds. Leur draperie et l'habillement d'Alcmène sont marqués d'étoiles blanches. »

ALCMÉNON, un des Egyptides, époux de la Danaïde Hippoméduse.

ALCOCK (Jean), prélat et homme d'Etat anglais, né à Beverley (York), mort à Wisbeach en 1500. Il étudia et prit ses degrés à Cambridge, devint successivement évêque de Rochester, de Worcester et d'Ely, puis fut envoyé comme ambassadeur à la cour de Castille et enfin nommé chancelier et intendant des bâtiments royaux. Il fonda le collége de Jésus à Cambridge et l'établit dans un couvent de religieuses tellement dissolues, qu'on avait surnommé leur maison une « communauté religieuse de filles publiques. » On a de ce prélat plusieurs écrits : *Mons perfectionis ad cartusianos* (Londres, 1501, in-4°); *Galli cantus ad confratres suos curatos in synodo apud Barnwell* (Londres, 1498, in-4°); *Abbatia Spiritus Sancti in pura conscientia fundata* (Londres, 1531, in-4°); *Homiliæ vulgares; Meditationes piæ; Epousailles d'une vierge avec le Christ*, en anglais (Londres, 1486, in-4°); les *Psaumes de la pénitence*, traduits en vers anglais.

ALCOCK (sir Rutherford), diplomate anglais, né à Londres en 1809. Il étudia la médecine, se rendit en 1833 en Portugal, où il devint chirurgien de marine, puis il fut attaché, de 1835 à 1837, en qualité d'inspecteur général des hôpitaux, à la légion étrangère, commandée par sir Lacy Evans. En 1844, M. Alcock entra dans la carrière des consulats et fut envoyé dans l'extrême Orient. Nommé successivement consul à Sang-Haï (1846), à Canton, puis consul général au Japon (1858), il devint, l'année suivante, ministre plénipotentiaire dans ce pays. Il s'y signala par son attitude pleine d'énergie, fut à diverses reprises attaqué par les indigènes (1860, 1861, 1862), échappa aux plus grands périls et sut, grâce à son indomptable fermeté, forcer les Japonais à prendre une attitude moins hostile tant envers lui qu'envers ses nationaux et les autres Européens. Le gouvernement anglais lui envoya la croix de commandeur de l'ordre du Bain en 1863. Il a envoyé et fait publier en Angleterre divers écrits sur ses voyages et son séjour au Japon, notamment : *The capitol of the Tycoon, or a narrative of a three year's residence in Japan.*

ALCOLEA, bourg d'Espagne, sur la rive gauche Guadalquivir, à 75 kilom. de Cordoue ; 2,000 hab. On y remarque un beau pont en marbre. Les Espagnols y furent battus par le général Dupont en 1808.

ALCOMÉNÉE, surnom d'Ulysse, tiré d'Alcomènes, ville d'Ithaque.

ALCON, fils d'Erechthée et père de l'Argonaute Phalère. ‖ Fils de Mars et l'un des chasseurs de Calydon. ‖ Fils d'Amycus et aussi un des chasseurs de Calydon.

* **ALCOOL** s. m. — **Encycl.** *Classification des alcools.* On sait que l'on désigne aujourd'hui sous le nom générique d'*alcool* une classe de corps qui dérivent des hydrocarbures par la substitution d'un oxhydryle à 1 atome d'hydrogène. Le plus simple des *alcools* est l'*alcool* méthylique

$$CH_3O = CH_3(OH)$$

qui dérive de cette manière du gaz des marais CH^4. M. Kolbe désigne cet *alcool* sous le nom de carbinol et le prend pour type de tous les *alcools*, comme il prend l'ammoniaque AzH^3 pour type des ammoniaques composées. De même qu'en remplaçant 1, ou 2, ou les 3 atomes d'hydrogène de l'ammoniaque par des radicaux d'*alcool* on obtient des amines primaires, secondaires et tertiaires, répondant aux formules générales $AzRH^2$, AzR^2H et AzR^3, de même en substituant 1, 2 ou 3 atomes d'hydrogène à 1, ou aux 2, ou aux 3 atomes qui, dans le carbinol, sont liés au carbone, on obtiendrait des *alcools* primaires, secondaires et tertiaires. Ainsi le composé

$$C\begin{cases}CH^3\\H^2\\OH\end{cases}$$

serait un *alcool* primaire, le corps

$$C\begin{cases}(CH^3)^2\\H\\OH\end{cases}$$

serait un *alcool* secondaire, et le corps

$$C\begin{cases}(CH^3)^3\\OH\end{cases}$$

serait un *alcool* tertiaire. Si nous examinons les réactions que peuvent théoriquement produire les agents d'oxydation sur ces trois classes d'*alcools* (elles se réalisent en pratique), nous reconnaîtrons que cette division répond à la réalité des faits et qu'elle est un de ces cas nombreux où la théorie a été féconde.

Dans l'*alcool* méthylique, on peut par l'oxydation enlever, à l'état d'eau, l'atome d'hydrogène qui tient à l'oxhydryle et l'atome d'hydrogène lui plus voisin. L'atome d'oxygène qui préalablement avait une de ses atomicités saturée par l'hydrogène a maintenant un point d'attache libre. Il en est de même du carbone. Ces deux atomicités libres du carbone et de l'oxygène se saturent réciproquement et l'on obtient l'aldéhyde méthylique

$$C\begin{cases}H^2\\O''\end{cases}$$

Vient-on à oxyder plus fortement, l'atome d'oxygène s'empare d'un des 2 atomes d'hydrogène restants et forme avec lui de l'oxhydryle, puis, par son second centre d'attraction, s'attache au carbone à la place qu'occupait d'abord l'hydrogène enlevé par lui. On obtient ainsi l'acide formique

$$C\begin{cases}H\\OH\\O''\end{cases}$$

Comme on peut le voir dans ces réactions, le quatrième atome d'oxygène reste intact. Un *alcool* qui, aux lieu et place de ce quatrième atome d'hydrogène, renfermerait un radical quelconque se comporterait donc comme l'*alcool* méthylique vis-à-vis des oxydants. Comme lui, il donnerait un acide et une aldéhyde. Seulement, cette aldéhyde et cet acide seraient à l'aldéhyde et à l'acide formique ce que le nouvel *alcool* serait au carbinol, c'est-à-dire qu'ils dériveraient de l'aldéhyde et de l'acide formique par la substitution d'un radical alcoolique à 1 atome d'hydrogène. Les formules suivantes montrent ces relations :

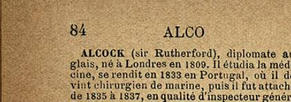

Carbinol. Aldéhyde formique. Acide formique.

Méthyl-carbinol ou *alcool* ordinaire (*alcool* primaire). Aldéhyde méthyl-formique ou acétique. Acide méthyl-formique ou acétique.

Les *alcools* primaires jouissent donc des deux réactions principales que le carbinol est susceptible de donner vis-à-vis des agents d'oxydation, et, à ce titre, on peut considérer le carbinol lui-même, le type, comme un *alcool* primaire. On définit alors les *alcools* primaires des corps qui renferment le groupe

$$(CH^2,OH)$$

uni à un radical quelconque. Dans le carbinol, ce radical quelconque est l'hydrogène ; dans les *alcools* primaires autres que le carbinol, c'est un radical alcoolique. Le groupe (CH^2OH) prend le nom d'élément alcoolique primaire. C'est lui qui, par l'oxydation, se transforme d'abord en élément aldéhydique

$$(CHO'')$$

puis en élément acide $(CO''OH)$, le radical auquel il est uni ne prenant aucune part à cette réaction.

Si nous passons des *alcools* primaires aux *alcools* secondaires, nous nous apercevons qu'ici le premier degré d'oxydation est encore possible, mais que le second ne l'est plus. Prenons, par exemple, le diméthyl-carbinol ou *alcool* isopropylique

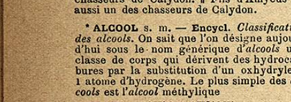

Nous pourrons encore y retrancher H^2 et attacher l'oxygène au carbone par ses deux atomicités. Nous obtiendrons ainsi un corps dont la formule sera

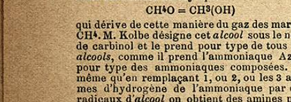

Ce sera une aldéhyde qui dérivera de l'aldéhyde méthylique par la substitution de deux méthyles à 2H, une aldéhyde secondaire ou, comme on dit, une acétone. Cette acétone, ne renfermant plus d'hydrogène uni au même atome de carbone que son oxygène, ne pourra point échanger contre de l'oxhydryle un hydrogène absent, et, par conséquent, il ne se formera aucun acide par l'oxydation de ce produit, à moins qu'un des méthyles ne s'élimine, auquel cas la molécule sera détruite et l'acide formé renfermera moins de carbone que le corps générateur. La cause qui fait que les *alcools* secondaires ne peuvent pas fournir d'acide est dans ce fait qu'ils renferment un seul hydrogène à côté de l'oxhydryle. Aussi définit-on encore ces corps : des composés qui renferment le groupe

$$\left(C\begin{cases}H\\OH\end{cases}\right)$$

uni à deux autres radicaux hydrocarbonés. Ce groupe est susceptible de se transformer par l'oxydation en élément acétonique CO. Lui-même a reçu le nom d'élément alcoolique secondaire.

Enfin, les *alcools* tertiaires ne renferment qu'un seul atome d'hydrogène uni au carbone du type carbinol. C'est l'hydrogène qui lui est uni par l'intermédiaire de l'oxhydryle. Les trois autres centres d'attraction de cet atome du carbone sont saturés par des radicaux hydrocarbonés, c'est-à-dire par du carbone. Il résulte de ce fait que, si les *alcools* tertiaires peuvent échanger leur hydrogène typique contre des radicaux acides ou alcooliques pour donner des éthers, ils ne peuvent plus donner par oxydation ni aldéhydes, ni acides, ni acétones. Ne renfermant qu'un seul atome d'hydrogène dans le groupe alcooligue, ils ne peuvent pas, en effet, en perdre deux ni en échanger deux contre un d'oxygène. Aussi, par l'oxydation, ces corps se détruisent-ils. Leurs radicaux alcooliques s'éliminent à l'état d'anhydride carbonique et d'eau, et l'on obtient des dérivés qui ont une formule moins compliquée que leurs générateurs. Ce qui caractérise les *alcools* tertiaires, c'est donc l'impossibilité de s'oxyder sans se détruire, sans perdre de carbone. L'élément alcoolique qui les constitue est l'élément alcoolique tertiaire C,OH.

Toutes les fois qu'un élément C,OH a ses trois atomicités libres saturées par du carbone, que celui-ci soit représenté par trois radicaux monoatomiques ou par des radicaux polyatomiques, l'*alcool* est tertiaire. Toutefois, on réserve plus spécialement le nom d'*alcools* tertiaires à ceux de ces composés qui renferment trois radicaux monoatomiques, comme le triméthyl-carbinol

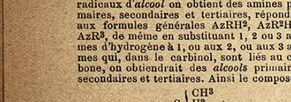

Mais il existe aussi des corps qui sont des *alcools* tertiaires d'une classe à part et auxquels on réserve le nom de phénols. Dans ces corps, qui ont été étudiés au mot PHÉNOL, chaque atome de carbone est uni à l'un de ses voisins par deux centres d'attraction et à l'autre par un. Il a donc trois de ses atomicités saturées par du carbone. Il est donc clair qu'ils doivent leurs propriétés alcooliques au groupe C,OH qu'ils renferment et que, à ce titre, ils se rangent parmi les *alcools* tertiaires. Le type de cette classe est le phénol ordinaire C^6H^6O, dont la formule de constitution est :

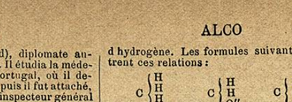

On voit, dans cette formule décomposée, que l'oxhydryle OH est uni à 1 atome de carbone, qui est attaché à du carbone par tous ses autres points d'attache.

Ainsi, les *alcools* primaires sont ceux qui contiennent le groupe CH^2,OH ; les *alcools* secondaires, ceux qui renferment le groupe CH,OH, et les *alcools* tertiaires, ceux qui renferment le groupe C,OH. Cela posé, voyons ce que va devenir cette triple division dans les *alcools* d'une atomicité supérieure à 1.

Un glycol ou *alcool* diatomique renferme deux oxhydryles ; mais ces deux oxhydryles peuvent chacun appartenir, soit au groupe CH^2OH, soit au groupe CH,OH, ou au groupe C,OH. De là, en combinant ces trois groupes deux à deux dans tous les sens, les diverses classes possibles d'*alcools* diatomiques :

1° *Des glycols entièrement primaires*, où les deux oxhydryles appartiennent tous deux au groupe CH^2,OH.

2° *Des glycols entièrement secondaires*, où les deux oxhydryles appartiennent tous les deux au groupe CH,OH.

3° *Des glycols entièrement tertiaires*, renfermant leurs deux oxhydryles à l'état de groupe C,HO.

4° *Des glycols mi-primaires, mi-secondaires*, renfermant un groupe CH^2,OH et un groupe CH,OH.

5° *Des glycols mi-primaires, mi-tertiaires*, renfermant un groupe CH^2,OH et un groupe C,OH.

6° *Des glycols mi-secondaires, mi-tertiaires*, renfermant un groupe CH,OH et un groupe C,OH.

Avec les *alcools* triatomiques, en opérant de même toutes les combinaisons possibles des groupes CH^2,OH, CH,OH et C,OH, on obtiendrait dix classes distinctes, et le nombre de ces classes irait toujours en augmentant avec l'atomicité de l'*alcool*.

Pour se rendre compte des produits innombrables d'oxydation que fournissent ces *alcools* divers, il faut remarquer que chaque groupe subit l'oxydation pour son propre compte, s'il en est capable, et que l'oxydation peut porter sur chacun d'eux successivement ou sur un seul à la fois. Avec ces données, il sera facile de construire les formules de tous les produits d'oxydation qui dérivent d'un *alcool* donné. Soit, par exemple, un cas compliqué, comme une glycérine hypothétique mi-primaire, mi-secondaire, qui aurait pour formule

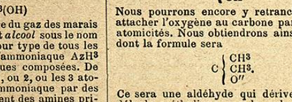

Cette glycérine renferme au haut de la chaîne le groupe alcoolique primaire CH^2,OH et au milieu le groupe secondaire CH,OH deux fois répété. Si nous l'oxydons, nous pourrons d'abord porter l'oxydation au plus haut degré possible pour les trois groupes à la fois. En premier se transformera ainsi en élément acide CO^2H, et les deux autres en deux éléments acétoniques CO. Nous aurons ainsi le composé

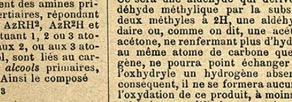

qui représentera un corps mixte, aux deux tiers acétone et au tiers acide, corps auquel les Allemands donnent le nom d'acide acétonique. Nous pourrons aussi nous arrêter au premier degré d'oxydation, qui est le degré d'oxydation unique pour les deux éléments alcooliques secondaires. Nous aurons ainsi un composé aux deux tiers acétone, au tiers aldéhyde, répondant à la même formule que l'acide, à cela près que le groupe CO^2H y est remplacé par le groupe CO^2H. Supposons maintenant que nous oxydions seulement l'un des groupes secondaires (ε) ; ou les deux groupes secondaires à la fois (β) ; ou le groupe primaire seul, soit au premier (γ), soit au deuxième degré d'oxydation (δ) ; ou le groupe primaire et l'un des deux groupes secondaires (ε et ζ), nous obtiendrons la série de composés suivants :

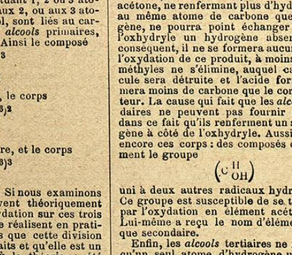

On voit que l'on substituant de l'oxhydryle à l'hydrogène dans ces corps, on obtiendra des groupes alcooliques primaires, susceptibles d'être convertis en groupes acides si la substitution a lieu dans les chaînons extrêmes ; qu'ils donneront, au contraire, des groupes alcooliques secondaires susceptibles d'être convertis en éléments acétoniques si elle a lieu dans l'un quelconque des chaînons intermédiaires ; enfin que jamais elle ne produira d'éléments alcooliques tertiaires. Il résulte de là qu'avec un hydrocarbure normal on ne pourra jamais obtenir des acides d'une basicité supérieure à deux, et, puisque nous connaissons des acides d'un basicité égale à 3, 4, 6, il est évident que ces acides ont pour carbure fondamental un carbure anormal. On désigne sous ce dernier nom les hydrogènes carbonés dans lesquels un certain nombre (supérieur à deux) d'atomes de carbone sont unis au carbone par une seule atomicité et à l'hydrogène par trois, tandis que d'autres atomes de carbone sont unis au carbone par trois atomicités et à l'hydrogène par une. Ainsi, l'hydrocarbure

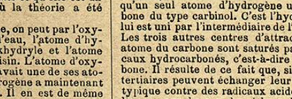

(hydrure d'heptyle anomal) appartient à ce groupe de carbures d'hydrogène. De même que les hydrocarbures saturés anormaux sont les seuls qui puissent fournir des acides d'une basicité supérieure à deux, de même aussi ce sont les seuls qui puissent fournir des *alcools* tertiaires. Ainsi, avec l'hydrure d'heptyle anomal, nous pourrons obtenir un acide pentabasique et un *alcool* tertiaire, comme on le voit par les formules ci-dessous :

Acide pentabasique.

Alcool heptylique tertiaire.

Maintenant que nous avons suffisamment généralisé les questions qui se rapportent aux *alcools* secondaires et tertiaires, il nous reste à voir comment on prépare ces corps, au moins dans la classe des *alcools* monoatomiques, où seulement ils sont bien connus.

— *Préparation des alcools secondaires et tertiaires.* On a préparé les *alcools* secondaires, jusqu'à ce jour, par deux moyens principaux. L'un de ces moyens consiste à soumettre les acétones à l'action de l'hydrogène naissant, l'autre à préparer les *alcools* en partant des homologues de l'éthylène par l'action successive de l'acide iodhydrique, de l'acétate d'argent et de la potasse. Les *alcools* secondaires de cette dernière classe ont été pris par M. Wurtz pour une classe particulière d'*alcools* auxquels il a donné le nom de pseudo-*alcools*. On a préparé au moyen des acétones l'*alcool* isopropylique

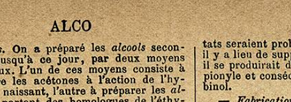

l'*alcool* isoamylique $C^5H^{12}O$ et le benzhydrol $C^{13}H^{12}O$, qui tous trois sont des *alcools* secondaires. Les *alcools* secondaires ont été découverts par M. Friedel. Souvent, pour éviter une longue phrase, on les désigne sous le nom d'*isoalcools*.

Les *alcools* tertiaires actuellement connus sont : le triméthyl-carbinol

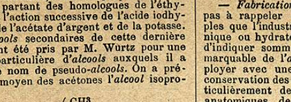

le méthyl-diéthyl-carbinol

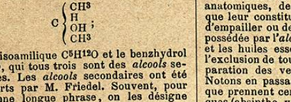

le propyl-diméthyl-carbinol

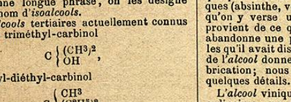

et l'éthyl-diméthyl-carbinol

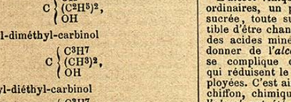

On obtient ces corps en faisant agir le zinc-méthyle, le zinc-éthyle ou les corps analogues sur les chlorures d'acétyle, de propionyle, de butyryle, etc. Au chlorure d'acétyle on peut facilement substituer l'oxychlorure de carbone.

Les chlorures dérivés des acides monoatomiques résultent de la substitution de Cl à OH dans le groupe acide CO_2OH. Ils répondent donc à la formule générale

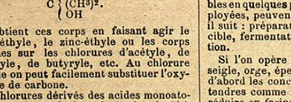

R′ étant de l'éthyle, du méthyle, etc.

Supposons que sur un corps de cette constitution on fasse agir du zinc-méthyle ou un composé analogue que nous représenterons par la formule générale

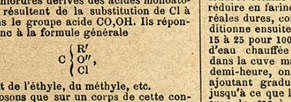

Le zinc s'emparera de l'oxygène du chlorure acide pour former de l'oxyde de zinc, et les deux radicaux alcooliques unis au métal prendront la place de cet oxygène en donnant l'éther chlorhydrique d'un *alcool* tertiaire, comme l'indique l'équation suivante :

Chlorure acide. Composé organo-zincique. Oxyde de zinc. Ether chlorhydrique d'un *alcool* tertiaire.

L'éther chlorhydrique ainsi formé échange, sous l'influence de l'eau, son chlore contre de l'oxhydryle et fournit l'*alcool* tertiaire cherché :

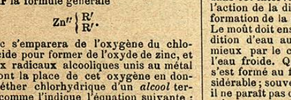

Ether chlorhydrique d'*alcool* tertiaire. Eau. Acide chlorhydrique. *Alcool* tertiaire.

Nous avons dit que, quand on avait à préparer un *alcool* tertiaire qui exigeait l'emploi du chlorure d'acétyle et du zinc-méthyle, on pouvait substituer à ce dernier l'oxychlorure de carbone. La raison en est que, dans une première phase de la réaction, le chloroxyde de carbone échange un de ses atomes de chlore contre du méthyle et fournit du chlore d'acétyle, qui réagit ensuite comme si l'on avait agi sur lui directement. La transformation du chlorure de carbonyle en chlorure d'acétyle est exprimée par l'équation suivante :

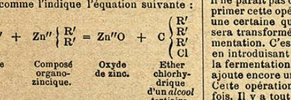

Chlorure de carbonyle. Zinc méthyle. Chlorure de zinc. Chlorure d'acétyle.

En traitant le chlorure de carbonyle par le zinc-éthyle, le zinc-amyle, etc., les résultats seraient probablement analogues. Ainsi, il y a lieu de supposer qu'avec le zinc-éthyle il se produirait d'abord du chlorure de propionyle et consécutivement du triéthyl-carbinol.

— *Fabrication de l'alcool.* Nous n'avons pas à rappeler ici les avantages multiples que l'industrie a su tirer de l'*alcool* vinique ou hydrate d'éthyle. Contentons-nous d'indiquer sommairement que l'avidité remarquable de l'*alcool* pour l'eau le fait employer avec une grande efficacité pour la conservation des substances organiques, particulièrement des fruits, des préparations anatomiques, des sujets d'histoire naturelle que leur constitution propre ne permet pas d'empailler ou de dessécher ; que la propriété possédée par l'*alcool* de dissoudre les résines et les huiles essentielles le fait employer, à l'exclusion de tout autre liquide, dans la préparation des vernis et des parfums, etc. Notons en passant que l'apparence laiteuse que prennent certaines préparations alcooliques (absinthe, vernis, teintures, etc.) lorsqu'on y verse une certaine quantité d'eau provient de ce que l'*alcool*, en s'hydratant, abandonne une partie des résines ou des huiles qu'il avait dissoutes. Les usages multiples de l'*alcool* donnent un grand intérêt à sa fabrication ; nous entrerons à ce sujet dans quelques détails.

L'*alcool* vinique étant, dans les cas les plus ordinaires, un produit de la fermentation sucrée, toute substance susceptible d'être changée en glucose par l'action des acides minéraux ou de la diastase peut donner de l'*alcool*. Toutefois, le problème se complique de nécessités économiques qui réduisent le nombre des substances employées. C'est ainsi que le bois, le papier, le chiffon, chimiquement propres à fournir de l'*alcool*, ont été abandonnés après quelques essais qui n'ont pas donné de résultats avantageux. Les substances aujourd'hui employées sur une grande échelle sont : les céréales, les pommes de terre, les betteraves et les châtaignes. Dans tous les cas, les opérations, variables en quelques points suivant les matières employées, peuvent toujours se classer comme il suit : préparation de la liqueur fermentescible, fermentation, distillation et rectification.

Si l'on opère sur des céréales, froment, seigle, orge, épeautre, maïs ou riz, on devra d'abord les concasser, s'il s'agit de céréales tendres comme les quatre premières, ou les réduire en farine, si l'on travaille sur les céréales dures, comme le maïs et le riz. On additionne ensuite la matière ainsi préparée de 15 à 25 parts pour 100 d'orge maltée, on la mouille d'eau chauffée à 50° ou 60°, on brasse dans la cuve matière, on laisse reposer une demi-heure, on recommence à brasser en ajoutant graduellement de l'eau bouillante, jusqu'à ce que la masse ait pris une température de 65° à 70°. On laisse alors en repos pendant deux ou trois heures, et c'est dans cet intervalle de temps que se produit l'action de la diastase, c'est-à-dire la transformation de la matière amylacée en glucose. Le moût doit ensuite être refroidi par une addition d'eau aussi froide que possible, ou mieux par le contact de bacs contenant de l'eau froide. Quand le moût est refroidi, il s'est formé au fond de la cuve un dépôt considérable ; souvent on décante le liquide, mais il ne paraît pas qu'il y ait aucun danger à supprimer cette opération. Il reste dans le liquide une certaine quantité de dextrine, mais elle sera transformée en glucose pendant la fermentation. C'est le moment de la provoquer en introduisant de la levûre dans le moût. Si la fermentation se ralentit avant le temps, on ajoute encore une certaine quantité de levûre. Cette opération peut être répétée plusieurs fois. Il y a tout avantage à ajouter à la matière, au début de la fermentation, les vinasses fournies par des opérations précédentes.

Si l'on opère sur des tubercules, des pommes de terre particulièrement, il faudra tout d'abord exécuter un lavage énergique de la matière, curer les tubercules à la vapeur dans des appareils appropriés, les écraser encore boullants entre des cylindres, et reprendre la suite des opérations que nous avons indiquées pour les céréales. Les châtaignes se traitent absolument de la même manière, mais après avoir été écorcées, afin qu'elles se débarrassent de l'énorme quantité de tanin que contiennent les écorces.

Le traitement direct des sucres et glucoses pour la préparation de l'*alcool*, lorsqu'on possède ces matières, par exemple des sucres avariés, est extrêmement simple. On dissout les sucres ou glucoses dans l'eau ou mieux dans des vinasses, en quantité suffisante pour que la dissolution marque de 8° à 10° Baumé ; on ajoute 1/2 pour 100 d'acide sulfurique, puis de 2 1/2 à 3 pour 100 de levûre, et la fermentation se déclare presque aussitôt.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de la distillation et de la rectification des produits de la fermentation (v. DISTILLATION). Pour obtenir la concentration de l'*alcool*, on connaît plusieurs procédés ; nous en indiquerons deux. Le premier, recommandable par sa simplicité, consiste à remplir incomplétement du liquide à rectifier une vessie de bœuf, à la fermer très-exactement et à la suspendre dans un lieu chaud, une étuve par exemple. L'eau seule transsude à travers le tissu de la vessie, le titre de l'*alcool* s'élève par conséquent, et l'on peut, par ce procédé, porter l'*alcool* jusqu'à 98°. Pour l'obtenir à 100°, il faut mélanger le liquide avec son poids de chlorure de calcium récemment fondu et concassé, boucher, distiller lentement quand le liquide est devenu clair, ajouter du carbonate de potasse, et enfin soutirer le liquide avec un siphon.

Il nous reste à décrire un procédé de fabrication de l'*alcool* qui n'a pas donné jusqu'ici de résultats économiques, mais qui offre un très-grand intérêt scientifique ; nous voulons parler de la synthèse de l'*alcool* au moyen de l'éthylène, imaginée et réalisée par M. Berthelot, qui a ainsi réussi à produire de l'*alcool* avec le gaz d'éclairage. Voici la suite des opérations qu'il a dû faire pour atteindre cet étonnant résultat. Il s'agit, comme on sait, d'ajouter à l'éthylène les deux équivalents d'eau qui lui manquent pour être transformé en *alcool*. Dans ce but, on met une certaine quantité d'éthylène dans un flacon qu'on place sur la cuve à mercure ; on y introduit, avec une pipette courbe, une petite quantité d'acide sulfurique monohydraté concentré et de mercure, on bouche très-exactement et l'on secoue vivement pendant trois quarts d'heure. On verse ensuite lentement le liquide dans une cornue contenant une quantité d'eau égale à 8 ou 10 fois le volume de l'acide sulfurique ; on fait distiller un un feu doux, et l'on recueille une certaine quantité d'*alcool* très-étendu, qu'il ne s'agit plus que de concentrer. Ce procédé, très-remarquable, puisqu'il est un des rares cas de synthèse réalisés par la science, est d'autant moins économique que l'éthylène n'est contenu qu'en très-petite proportion dans l'hydrogène bicarboné.

L'extrême facilité de l'*alcool* à absorber l'eau et à dissoudre les résines et les huiles fournit un moyen commode de le dénaturer et donne lieu à une question fiscale assez importante. L'Etat et la ville de Paris perçoivent des droits énormes (266 fr. par hectolitre) sur les *alcools* de consommation ; il est donc du plus haut intérêt pour le commerce de déguiser l'entrée de ces *alcools* en les dénaturant d'abord par des mélanges, et les isolant ensuite de nouveau, ce qui se fait en réalité sur une énorme échelle, puisque la consommation de Paris est descendue, dans ces dernières années, sans changement notable dans le chiffre et les habitudes de la population, de 117,000 à 85,219 hectolitres. Il importerait donc à l'administration de trouver un moyen pour connaître la présence de l'*alcool* dans les diverses substances qui le dissimulent ; un prix de 50,000 fr. a même été offert à celui qui indiquerait un moyen pratique pour faire cette constatation ; mais le prix reste encore à donner.

* **ALCOOLIQUE** adj. — Atteint d'alcoolisme : *Individu* ALCOOLIQUE.

— Substantiv. Personne atteinte d'alcoolisme : *Les* ALCOOLIQUES *sont nombreux en Angleterre.*

ALCOR, nom d'une petite étoile située dans la queue de la Grande Ourse.

* **Alcoran.** — Cet article a reçu de nouveaux et très-importants développements dans le tome V du *Grand Dictionnaire*, au mot CORAN.

ALCOVER, ville d'Espagne, province et à 29 kilom. de Tarragone, sur le versant occidental des montagnes qui bornent le Campo de Tarragone ; 2,800 hab.

* **ALCOY**, ville d'Espagne, province et à 39 kilom. d'Alicante, au pied de la sierra de Mariola, au fond d'une gorge où coule le rio de Alcoy, ch.-l. de district ; 15,500 hab. Eglise paroissiale de style gréco-romain, promenades, nombreuses fontaines. « Après quatre ou cinq villes de Catalogne, dit M. Germond de Lavigne, c'est assurément la première ville manufacturière du midi de l'Espagne. Le mouvement qui s'y fait frappe vivement l'attention du voyageur : d'immenses quantités de laines teintes de toutes les couleurs étendues dans les rues ; un va-et-vient continuel de bêtes de somme portant les laines au foulon ou en revenant ; les métiers qui marchent et frappent de tous côtés, dans presque toutes les maisons ; une population dont tous les individus sont occupés et parmi laquelle on ne voit ni un mendiant ni un vagabond. Il se fabrique par an à Alcoy 25,000 pièces de drap et de flanelle, 12,000 pièces de couvertures, plus de 200,000 rames de papier, dont 180,000 rames employées en livrets à cigarettes. » Le 22, le 23 et le 24 avril de chaque année, il se célèbre à Alcoy une fête très-curieuse, en commémoration, d'une prétendue apparition de saint Georges, patron de la ville, qui la protégea en 1257 contre une attaque des Maures.

ALCYONE, fille d'Atlas et de Pléione. C'est une des sept Atlantides qui formèrent la constellation des Pléiades. Alcyone fut aimée de Neptune, qui la rendit mère d'une fille, Ethuse, et de deux fils, Hyriéus et Hypérénor. ‖ Surnom de Cléopâtre, femme de Méléagre. ‖ Epouse d'Anthédon et mère de Giaucus.

ALCYONÉE, nom d'un marais anciennement situé près de Corinthe, par lequel Bacchus descendit aux enfers pour en retirer Sémélé. Il s'y faisait tous les ans des sacrifices nocturnes en l'honneur du dieu.

ALCYONIDES, nom patronymique des sept filles du géant Alcyonée qui se précipitèrent dans la mer. Ce sont : Alcippe, Anthé, Astérie, Drimo, Méthone, Pallène, Phthonie.

ALDEBERT ou **ADALBERT**, hérésiarque du VIIIe siècle. Il fut ordonné prêtre et devint évêque. Adversaire résolu de la suprématie de l'évêque de Rome, il tenta en Allemagne une réforme religieuse qui n'est pas sans analogie avec celle de Luther. Il prêchait contre la confession auriculaire, contre les pèlerinages, contre les abus du culte des saints, mais appuyait ses doctrines hardies par d'indignes jongleries. C'est ainsi qu'il montrait une lettre que lui aurait adressée Jésus-Christ, livrait à la vénération des fidèles les rognures de ses ongles et de ses cheveux, finissait par se faire adorer comme dieu. Condamné par les conciles de Soissons et de Rome, il fut jeté en prison, réussit à s'évader et fut, dit-on, assommé par des bergers sur les rives de la Fulde.

Aldegonde (MARNIX DE **Sainte-**), par M. Edgar Quinet. V. PROVINCES-UNIES (*Fondation de la république des*), au tome XIII du *Grand Dictionnaire*, page 332.

* **ALDÉHYDE** s. f. — **Encycl.** Les *aldéhydes* sont des corps intermédiaires entre les alcools et les acides correspondants ; ils contiennent moins d'hydrogène que les premiers, moins d'oxygène que les seconds :

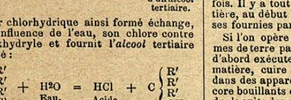

Aldéhyde acétique. Alcool. Acide acétique.

Les *aldéhydes*, dont la découverte est cependant récente, sont très-abondantes dans la nature ; il en existe notamment dans les essences de cumin, de cannelle, de cassia. Elles se produisent aussi dans un grand nombre de réactions chimiques, notamment dans l'oxydation des matières alcooliques par le peroxyde de manganèse et l'acide sulfurique, dans la distillation sèche de l'huile de ricin ou de l'acide lactique, par l'action du chlore sur l'alcool vinique hydraté, etc.

Il existe plusieurs modes de préparation des *aldéhydes*, modes variables, du reste, avec la nature du corps que l'on veut préparer. Un des exemples les plus connus est la préparation de l'*aldéhyde* butyrique par la distillation d'un mélange de formiate de chaux et d'acide butyrique :

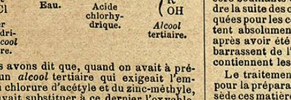

Aldéhyde butyrique. Carbonate de chaux.

Ce procédé a cela de remarquable, qu'il est à peu près général et qu'il suffit, pour obtenir une *aldéhyde*, de substituer son acide à l'acide butyrique.

Les propriétés des *aldéhydes* sont nombreuses ; il nous suffira de faire connaître les principales. Leur nature même indique que les oxydes doivent les transformer en acides :

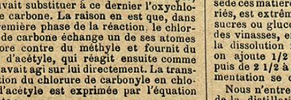

Aldéhyde. Acide acétique.

Pour le cas d'*aldéhyde* acétique, dont il s'agit ici, cette transformation se produit au seul contact de l'air.

En faisant agir, avec certaines précautions, l'hydrogène naissant sur les *aldéhydes*, on peut reproduire l'alcool dont elles dérivent :

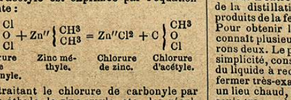

Aldéhyde. *Alcool*.

Les *aldéhydes* possèdent toutes la faculté de se combiner avec les sulfites alcalins et produisent avec eux des composés cristallisables. Les acides et les alcalis mettent les *aldéhydes* en liberté. L'aniline donne avec elles des composés isomères des diamines dérivées des glycols. Enfin, l'action du perchlorure de phosphore sur les *aldéhydes* donne naissance au chlorure d'éthylidène $C^4H^4Cl^2$, isomérique avec le chlorure d'éthylène.

Voici la nomenclature des *aldéhydes* actuellement connues :

Aldéhyde acétique.	C^2H^4O
— propionique. . .	C^3H^6O
— butyrique. . . .	C^4H^8O
— pyromucique . .	$C^5H^4O^2$
— valérique	$C^5H^{10}O$
— caproïque	$C^6H^{12}O$
— anisique.	$C^7H^5(CH^3)O^2$
— benzoïque . . .	$C^7H^6O^2$
— salicylique . . .	
— œnanthylique. .	$C^7H^{14}O$
— phtalique	$C^8H^6I^2$
— tolylique	C^8H^8O
— caprylique. . . .	$C^8H^{16}O$
— sycocérylique. .	$C^{18}H^{28}O$

ALDENHOVEN, bourg de Prusse (province rhénane), à 20 kilom. d'Aix-la-Chapelle ; 1,300 hab. En 1793, les Français y battirent les Autrichiens, et ils y furent battus en 1795.

ALDERETE (Diego-Gracian DE), écrivain espagnol du XVIe siècle. Il étudia à Louvain, sous Louis Vivès, et devint secrétaire particulier de Charles-Quint et de Philippe II. On lui doit des traductions espagnoles de Thucydide, de Xénophon, d'Isocrate, de saint Ambroise ; des *Arrêts de la cour d'amour* et le récit d'une expédition sur la côte d'Afrique.

ALDERNEY, île de la Manche. V. AURIGNY au tome Ier du *Grand Dictionnaire*.